



## NOTE D'INFORMATION

En relation avec la soixante-onzième de la Commission du droit international (29 avril – 7 juin et 8 juillet - 9 août 2019), l'Office des Nations Unies à Genève organise la cinquante-cinquième session du Séminaire de droit international qui aura lieu au Palais des Nations à Genève du 8 au 26 juillet 2019.

Les candidats déposer leur candidature en ligne via le site internet [www.ilsgeneva.ch](http://www.ilsgeneva.ch). La date limite pour la réception des dossiers de candidature est fixée au **8 avril 2019**. Aucune candidature ne sera prise en considération passée cette date. Les candidats devront être âgés de 24 ans minimum à 38 ans maximum au 1 janvier 2019. Ce critère de sélection sera strictement appliqué.

### Objectif

L'objectif du Séminaire est de permettre à des étudiants de troisième cycle/postgrade ou de jeunes professeurs spécialisés en droit international, et à d'autres juristes en début de carrière chargés de traiter de questions de droit international, d'acquérir une connaissance plus approfondie des travaux de la Commission du droit international, des problèmes de codification et du développement progressif du droit international. Ce Séminaire est également l'occasion d'un échange de vues entre juristes appartenant à des cultures et des systèmes juridiques différents, sur les questions à l'ordre du jour de la Commission.

Le Séminaire de droit international ne saurait être considéré comme une introduction au droit international ; une connaissance approfondie de cette discipline (acquise au cours d'études de troisième cycle/postgrade ou d'une expérience professionnelle significative dans le domaine) est par conséquent requise.

### Sélection

Vingt-cinq participants seront sélectionnés par un Comité de sélection, en vue de leur participation au Séminaire. Le Comité de sélection se compose de deux officiels des Nations Unies et est présidé par un professeur de droit international exerçant à Genève. Chaque dossier de candidature sera dûment pris en considération par le Comité de sélection, lequel rendra ses décisions sans en divulguer ses motivations. La sélection des participants sera ferme et définitive.

## Participation et méthodes de travail

Les participants assisteront aux séances de la Commission ainsi qu'à des conférences données à leur intention par des membres de la Commission, des fonctionnaires des Nations Unies ou des institutions spécialisées à Genève, ainsi que par d'autres orateurs invités pour l'occasion. Ils seront par ailleurs invités à prendre activement part aux discussions à l'issue des conférences et à rédiger des rapports par groupes de travail, sur des sujets à l'ordre du jour de la Commission.

Les langues de travail du Séminaire sont l'anglais, le français et l'espagnol. Il est toutefois possible que l'interprétation simultanée ne puisse être assurée pour toutes les séances. Les candidats devront par conséquent avoir une bonne maîtrise de deux des langues de travail du Séminaire. Les participants auront accès à la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève et à son espace informatique (*Cyberspace*).

Bien que la participation au Séminaire soit gratuite, l'Organisation ne saurait prendre à sa charge les frais relatifs au voyage et au séjour des participants. Toutefois, un certain nombre de bourses sera attribué aux participants, en particulier ceux provenant de pays en développement (frais de voyage et/ou de séjour), sur la base du montant des contributions volontaires reçues des gouvernements avant l'ouverture du Séminaire.